



DEFEND ETHIOPIA TASK FORCE EUROPE

La Commission internationale d'experts des droits de l'homme sur l'Éthiopie (ICHREE) doit être dissoute dans l'intérêt de la consolidation d'une paix durable en Éthiopie

Cher Président du Conseil des droits de l'homme et États membres du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies (CDH),

Nous, les organisations soussignées, avec des membres comprenant des Éthiopiens et des citoyens de pays européens, vous écrivons lors de la 52^{ème} session ordinaire du Conseil concernant la dissolution de la Commission internationale d'experts des droits de l'homme sur l'Éthiopie.

En tant que citoyens indépendants et concernés, nous avons précédemment écrit aux États membres du CDH les 8 juin et 26 septembre 2022, soulignant nos préoccupations concernant les violations des droits humains sur nos compatriotes et nos proches. De ce fait, nos voix doivent être dûment prises en compte sur la manière dont les violations des droits de l'homme doivent être examinées en Éthiopie. Dans [notre lettre datée du 8 juin 2022](#), nous avons souligné la nécessité pour le gouvernement éthiopien de tenir responsables ceux qui ont commis des violations des droits humains et de les traduire en justice. Nous avons également souligné l'importance de préserver la souveraineté judiciaire de l'Éthiopie et de renforcer ses institutions nationales pour promouvoir et protéger les droits de l'homme.

Nous avons aussi expliqué pourquoi, dès le départ, la mise en place d'un nouveau mécanisme est inappropriée vu [la série de prémisses erronées](#) qui ont conduit à la formation de la Commission et énumérant les [mesures concrètes prises par les institutions nationales éthiopiennes](#) pour traduire en justice les auteurs de violations des droits de l'homme. Nous avons également appelé les États membres du CDH à dissoudre la Commission et à utiliser ces fonds publics pour renforcer la capacité institutionnelle judiciaire de l'Éthiopie afin de poursuivre son travail d'enquête sur les atrocités commises dans les zones touchées, y compris les régions d'Afar et d'Amhara.

Les progrès significatifs réalisés dans la mise en œuvre de l'accord de paix signé le 2 novembre 2022 par le gouvernement de la République fédérale démocratique d'Éthiopie (FDRE) et le Tigray People's Liberation Front (TPLF) en Afrique du Sud, mettant fin à deux années de conflit dans le nord de l'Éthiopie, devrait être salués par les membres du Conseil des droits de l'homme. Nous exhortons le Conseil à faire preuve de prudence et se réserver de recommander des actions susceptibles d'affecter négativement ou de saper le processus de paix en cours dirigé par l'Union Africaine.

Nous appelons également les États membres du CDH à considérer le [dialogue national](#) historique vers un consensus national, qui doit commencer en mars 2023, et à s'abstenir de rapports intempestifs et incendiaires préjudiciables à ces processus en cours. Nous exhortons en outre les États membres à soutenir les efforts du gouvernement éthiopien pour assurer la responsabilité des violations des droits de l'homme, y compris la justice transitionnelle en cours en Éthiopie.



DEFEND ETHIOPIA TASK FORCE EUROPE

En tant que groupes de défense de l'Éthiopie, profondément préoccupés par les violations des droits de l'homme dans le pays, nous réitérons notre appel à tous les États membres du CDH et aux parties prenantes concernées à dissoudre la Commission internationale d'experts des droits de l'homme sur l'Éthiopie. Nous exhortons toutes les parties à collaborer harmonieusement avec le gouvernement éthiopien pour renforcer la capacité institutionnelle judiciaire de l'Éthiopie, soutenir les options politiques locales en matière de justice transitionnelle, tout en respectant la souveraineté judiciaire de l'Éthiopie et consolider une paix durable.

Merci de l'attention que vous portez à ce sujet important.

Initié par:

- Network of Ethiopians in Geneva for Action Task Force (NEGAT)
- Defend Ethiopia Task Force in Europe (DETF-EU) organized in Belgium, Czech Republic, Denmark, France, Germany, Ireland, Italy, Norway, Spain, Sweden, Switzerland, the Netherlands and the United Kingdom

Approuvé par

- Colors of Unity (CoU)
- Ethio-Czech Community z.s. (ECC)
- Ethiopian Community in Spain (ECS)
- Ethiopian Diaspora Associations in Belgium (EDAB)
- Ethio-France Association for Development of Ethiopia (EFADE)
- Ethiopian Forum for Dialogue and Cooperation in Germany (EFDCG)

À : Václav Bálek, Président du Conseil des droits de l'homme

Cc : Tous les États membres du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies (UNHRC)